

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Juillet 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le douze juillet deux mil dix-sept, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri – JALLET Jean-Philippe - VALTY René – FAYET Noël - GUILLON Frédéric – THERMIDOR Sophie lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : HERVIER Brigitte qui donne pouvoir à PUJOS Henri – FONTAINE Joël

Absentes : LOUSTALNIAU Olivier - CHAZEL Violaine - GONCALVES Céline

Secrétaire de séance : FAYET Noël

Les procès verbaux des deux précédentes séances sont adoptés à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide un virement de crédits sur le budget 2017.

ASSISTANCE TECHNIQUE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'avenant n° 1 à la convention passée entre le Département et la Commune de SORBIER en ce qui concerne les missions d'assistance technique fournies par le Département à la Collectivité dans le domaine de l'assainissement collectif pendant une année soit jusqu'au 31 décembre 2017.

PERSONNEL COMMUNAL – MISE A DISPOSITION

Le Conseil Municipal approuve la passation d'une convention de mise à disposition d'agents entre les communes de Sorbier et Saint-Léon en vue de permettre des remplacements temporaires à la cantine et/ou à la garderie (Saint-Léon).

Fait à SORBIER, le 17 Juillet 2017

Le Maire,
PUJOS Henri

